

lement rail



Le PDG d'OpenAI Sam Altman a popularisé l'IA en lançant ChatGPT.
© AFP.

c'est qu'une fois que l'on adopte ces outils au travail, l'enthousiasme grandit », glisse le responsable IA de la maison. Plus de trois quarts des personnes (77 %) qui font appel à l'IA pour les épauler dans leur job pensent qu'elle facilitera leur activité au cours des deux prochaines années ; 72 % pensent que leur fonction deviendra progressivement plus agréable.

Mais ce sont surtout à ce stade les cadres dirigeants et supérieurs que l'IA épaula dans leurs tâches professionnelles : respectivement 64 % et 50 % de cette catégorie d'utilisateurs y font appel au moins une fois par semaine. « Ensuite le pourcentage décroît. La réalité est que la large majorité des entreprises n'a pas encore de stratégie ni de politique claire d'utilisation en la matière. Elles ont souvent un chatbot, par exemple, mais elles n'ont pas encore identifié en interne dans quel département et de quelle manière ces outils pouvaient leur apporter de la plus-value, etc. Ni le niveau d'investissement à réaliser », en déduit Patrick De Vylder.

Un utilisateur sur deux au boulot le fait sans l'approbation du patron

Un autre facteur clé si l'on souhaite que l'IA prenne plus de place dans le monde du travail en Belgique, est la confiance dans l'outil. Si 78 % des hommes et 63 % des femmes qui manipulent ces logiciels – cet écart de genre ne s'explique pas – estiment que l'outil est fiable, la confiance varie selon les fonctionnalités sollicitées.

Ainsi parmi ceux qui utilisent l'IA, plus de six personnes sur dix estiment que les résumés d'articles d'actualité sont fiables, mais seulement deux sur

cinq pense que l'IA est digne de confiance pour déterminer l'admissibilité à une aide sociale ou pour formuler des aides financières, comme des prêts immobiliers.

C'est une priorité pour nous. Actuellement, on dit beaucoup que pour augmenter la productivité, il faut activer les chômeurs... Mais augmenter la productivité, cela veut surtout dire augmenter la valeur ajoutée par personne active et là, l'IA générative a clairement un rôle à jouer

Rolf Driesen
CEO de Deloitte Belgique



« La confiance baisse encore quand on aborde le domaine médical. Les risques induits par l'utilisation de ces modèles, notamment en matière de confidentialité des données, sont réels. Mais 55 % des personnes interrogées affirment utiliser des outils d'IA externes même sans l'approbation de leur entreprise, car ils estiment que cela améliore leur travail. Il est impératif de cadrer l'usage comme les systèmes utilisés dans l'entreprise. A ce niveau aussi, il y a encore beaucoup de travail », conclut Patrick De Vylder.

er les réponses générées par l'IA »

et comment l'utiliser au mieux.

Sauf que pour l'instant, la majorité des gens utilisent ChatGPT pour organiser des vacances ou comme remplaçant de Google...

L'IA est très douée pour amasser un grand nombre d'informations, la digérer et ensuite générer ce dont vous avez besoin. Disons que vous avez énormément de documents comme les différentes législations en matière de congés de maternité dans différents pays ou régions. L'IA peut prendre ces documents, comprendre le contexte de qui vous êtes et de ce que vous cherchez à en faire, pour que vous puissiez lui poser une question extrêmement précise et vous répondre dans la foulée, même si les données sont très larges et les règles compliquées. C'est à ce niveau qu'elle est vraiment intéressante pour les entreprises.

Mais encore ?

On constate une tendance dans les ressources humaines à vouloir aller au-delà du diplôme des candidats. Notamment parce que selon l'endroit de la planète où vous êtes allé à l'université, un même intitulé de diplôme ne veut pas forcément dire que vous avez acquis les mêmes compétences. Peut-être qu'un conducteur de camion, comme mon père, a des compétences en logistiques très

développées pour un job de bureau. L'IA est très douée pour trouver ce genre d'informations.

On voit aussi que les entreprises veulent rendre les interactions avec les assistants virtuels beaucoup plus agréables. Avant, il fallait cliquer un peu partout dans un intranet pour avoir accès aux infos sur ses collègues, aux règles en matière de congés... Maintenant, il est possible de taper : « Je voudrais générer un bilan de mes performances à destination du ou de la manager et qu'il lui soit envoyé avant la fin de la journée. » Bien sûr, il faut toujours encoder les informations, mais la machine est très douée pour nous faire gagner du temps.

Encore faut-il faire confiance à la machine...

Bien sûr, si on pose une question, on doit pouvoir être certains que la réponse sera correcte. On constate d'ailleurs que les managers et dirigeants d'entreprises ont des niveaux de confiance différents de ceux de leurs employés. C'est là qu'il faut jouer la carte de la transparence, par exemple sur la manière dont on éduque l'IA. Ce la passe aussi par le fait de renvoyer directement vers les sources, tout en incitant à aller vérifier à un endroit précis que la réponse obtenue est cor-

recte, surtout dans les scénarios les plus risqués.

Il y a encore du boulot pour gagner la confiance des employés, non ?

Tout à fait. C'est en réalité une responsabilité des créateurs des outils de l'intelligence artificielle de dire qu'il faudra toujours vérifier. C'est notre vision chez Workday où nous travaillons sur des situations très sensibles en matière de ressources humaines et de finances. Les outils sont là pour aider mais au bout du compte, c'est toujours l'humain qui doit vérifier les résultats obtenus par la machine.

Et pour ceux qui fournissent les outils, y a-t-il beaucoup d'argent à gagner ? L'IA est-elle plus qu'une bulle, un gadget ?

Je pense que l'IA est une bulle, mais qu'elle est plus qu'une bulle (rires). Certains en font quelque chose de trop gros sur le mode « les robots vont prendre le contrôle de la planète » et « tout va devenir automatisé à 100 % ». Ce n'est pas vrai. Ce qui est vrai, c'est qu'on peut espérer de réels gains de productivité. Et c'est à ce niveau qu'il y a de l'argent à gagner. Comme avec la sécurité ou le stockage des données. Si on voit l'IA comme un outil supplémentaire pour rendre ses produits et ses employés meilleurs, pas juste sous l'angle de « se faire de l'argent », cela peut marcher. A notre époque, les gens attendent une expérience améliorée grâce à l'IA. Ceux qui ne s'y mettent pas vont stagner ou être largués. Il y a un vrai business model, à condition de bien l'utiliser. Car l'IA peut coûter beaucoup d'argent qu'il ne faut pas gaspiller si vous voulez en gagner... Il faut réfléchir aux situations où l'utilisation de l'IA et des agents conversationnels fait vraiment sens.

ENSEIGNEMENT

Un nouvel examen externe en 3^e primaire dès l'année scolaire 2025-2026

A partir de l'année scolaire prochaine, tous les élèves francophones inscrits en 3^e primaire devront passer l'évaluation CLÉ, pour « calculer, lire et écrire ». Comme annoncé dans la déclaration de politique communautaire, le gouvernement MR-Engagés entend rendre cette épreuve non certificative, à la différence du CEB. Mais les résultats seront bien comptabilisés au bulletin.

CHARLOTTE HUTIN

Le gouvernement MR-Engagés en Fédération Wallonie-Bruxelles l'avait annoncé dans sa déclaration de politique communautaire (DPC) il y a quelques mois ; la ministre de l'Éducation dévoile désormais la temporalité de mise en œuvre. Dès l'année scolaire 2025-2026, le gouvernement entend confronter tous les élèves de troisième primaire à une évaluation externe commune. Une sorte de « mini-CEB » pour les enfants de huit-neuf ans. A la différence du CEB, l'épreuve CLÉ, pour « calculer, lire et écrire », sera non certificative. Autrement dit, elle ne donnera pas lieu à un diplôme, mais les résultats seront bien comptabilisés au bulletin. « Les évaluations externes certificatives ou non doivent être perçues comme une opportunité pour évaluer les apprentissages et mieux soutenir les élèves qui en ont besoin », a indiqué la ministre Valérie Glatigny (MR). « L'objectif est de pouvoir détecter le plus tôt possible les éventuelles lacunes des élèves. »

La déclaration de politique communautaire était limpide à ce sujet : « Le gouvernement entend mettre en place en fin de 3^e année primaire une évaluation externe commune portant sur la maîtrise des compétences de base prévue par les référentiels actuels (savoir lire, écrire et calculer). » La majorité MR-Engagés souhaite l'instaurer auprès des élèves de l'enseignement primaire ordinaire, ainsi qu'auprès des élèves relevant de l'enseignement spécialisé.



L'objectif est de pouvoir détecter le plus tôt possible les éventuelles lacunes des élèves

Valérie Glatigny
Ministre de l'Éducation



Réticences dans l'opposition

La mise en œuvre de l'évaluation CLÉ devrait aller de pair avec la suppression des évaluations externes non certificatives déjà organisées en 3^e et 5^e années de l'enseignement primaire, et en 5^e année de l'enseignement secondaire durant le mois d'octobre et selon un calendrier triennal : une seule épreuve était évaluée et celle-ci variait selon les années, rendant toute comparaison difficile. Peu connues, ces épreuves suscitaient, selon la ministre, incompréhension et malentendu, avec « une appropriation variable de la part des équipes éducatives ». Ici, les résultats n'entraient pas en compte dans le bulletin.

En commission de l'Éducation, le député de l'opposition Ersel Kaynak (PS) n'a pas manqué de manifester ses réticences. « Si l'objectif de ce mini-CEB est de piloter le système éducatif, on dispose déjà d'épreuves externes non certificatives en 3^e primaire qui servent cet objectif... Nous ne sommes pas contre les évaluations, mais il faut tenir compte de l'âge et de la maturité des élèves. Or, on entend très peu le gouvernement sur des mesures permettant de soutenir les élèves en difficulté. »

L'ambition de la ministre de l'Éducation devra encore être votée au sein du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, où le MR et Les Engagés forment une majorité. Une note sera prochainement présentée au Comité du Pacte d'excellence, avant un passage au gouvernement prévu au premier trimestre 2025.